

Bonnes pratiques sur les réseaux-sociaux

1 - Mot de passe et double authentification

Définir un mot de passe avec une authentification forte et activer la validation en deux étapes quand cela est possible.



2 - Personnaliser les paramètres de confidentialité

Prendre connaissances des paramètres de confidentialité de la plateforme sur laquelle vous avez un compte et personnaliser ses paramètres à vos besoins.



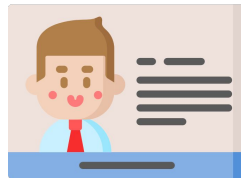
3 - Ajouter des amis attentivement

Soyez sûr que vous savez qui vous ajouter. N'hésitez pas à envoyer un message privé avant d'accepter une demande d'ami et demander à la personne quelque chose qui prouve qu'elle est bien la personne qu'elle dit. Même si vous pensez avoir reconnu le nom ou la photo, on est jamais trop prudent (c'est une technique de piratage commune).



4 - Ne partager pas d'informations personnelles

Cela comprend les numéros d'assurance sociale, adresse, nom de jeune fille de votre mère, l'année de naissance, numéro de téléphone et coordonnées bancaires. Ceux-ci peuvent être utilisés par des voleurs d'identité. Si quelqu'un a légitimement besoin de ces informations, ils peuvent vous contacter d'une autre façon.



5 - Activité sur les réseaux-sociaux

Rien sur Internet n'est complètement sûr. N'importe qui peut enregistrer ou faire une capture d'écran ce que vous publiez et partagez, alors faites attention à vos publications. Ne publiez jamais rien sur vous, votre famille, vos amis que vous (et eux) ne voulez que cela soit public. Ne jamais poster quelque chose que vous pourriez regretter. Tâcher comme dans la vraie vie d'avoir une activité raisonnée et citoyenne sur les réseaux-sociaux.



7 - Faire attention aux liens frauduleux

Les pirates peuvent casser votre compte ou un virus peut se propager si vous cliquez sur des liens frauduleux. Si quelqu'un publie quelque chose qui vous ne pensez pas qu'il le ferait en temps normal, ou quelque chose qui vous semble étrange, envoyez-leur un message à ce sujet et faites-leur savoir que vous pensez qu'ils ont peut-être été piraté.



8 - Connaître les mesures à prendre

Si vous êtes victime de harcèlement, veuillez sauvegarder (ou faire une capture d'écran) la communication ou la publication offensive. Signalez-les sur le site et à toutes les personnes qui peuvent être impliquées dans votre situation (comme un avocat, un conseiller, ...).

